

Air Intérieur: Gestion de situation dans un immeuble administratif

Dr CONVERS MORIN, Médecin du travail CG74
Erwan HEAS, Conseiller prévention des risques
professionnels CG74

Présentation du cas

- Emménagement de services médico-sociaux du CG74 dans un immeuble réhabilité
- Apparition très rapide (24 à 48 h) de symptômes chez les agents occupant le nouveau bâtiment

Les faits

- Achat d'un immeuble RDC+ 7 étages en 2007
- Travaux de réhabilitation de juillet à octobre 2009
- Emménagement de 250 agents par vagues successives d'environ 50 personnes/semaine du 9 novembre au 10 décembre 2009

↳ Saisine des services de médecine du travail et prévention des risques dès le 1^{er} décembre

Latence de 3 semaines → temps d'observance des symptômes et du lien possible avec le travail

La démarche

- Rendez-vous sur site dans les locaux repérés suite aux plaintes
 - Rencontre des personnes concernées pour préciser :
 - ✓ le type de symptôme :
 - Céphalées - Démangeaisons
 - Fatigue importante - Vertiges - Nausées
 - ✓ La date d'apparition : dès les 1^{er} jours de l'emménagement et pour chaque vague
 - ✓ L'évolution des symptômes : disparaissant le soir, le week-end et jours de congés

- 1^{ère} analyse

✓ Vérification ventilation

✓ Vérification nettoyage général des locaux avant emménagement

- Information et mobilisation des Directeurs pour :

- Recenser et localiser géographiquement les agents incommodés

- Demandes d'information aux Services construction :

- Travaux de réhabilitation :
 - Quelques cloisonnement
 - Pose de toile de verre + peinture
 - Plinthes et portes en bois lasuré
 - Sols souples naturels (faible émissions cov)
 - Colles des matériaux sans solvants
- Aucune fiches de données de sécurité disponible, ni fiches produits , ni références des produits ...
- Dysfonctionnements et arrêt de la ventilation double flux du bâtiment

- Contact avec Institut de médecine et santé au travail – CHU de Grenoble (Dr Bonnetterre)

- Niveaux de concentration des polluants sans effets chroniques
- Métrologie peu significative mais pouvant rassurer
- Vérification de l'absence de phases particulières
- Vérification du système de ventilation

- Message à tous les occupants de l'immeuble pour :

- Leur indiquer notre démarche
- Les rassurer

Notre plan d'action

- Pas de métrologie immédiate mais envisagée en fonction de l'évolution des symptômes
- Suivi dans le temps par Médecine Prévention : environ 50 agents
 - personnel sédentaire
 - tous les étages touchés
- Audit et remise en état de la VMC
- Conseil de ventilation naturelle (aération des bureaux 10mn matin, midi et soir)

Conclusion

- Disparition des symptômes rapidement après correction de la VMC et mise en œuvre de la consigne de ventilation naturelle
- Persistance de quelques cas isolés mais symptômes légers disparaissant après aération immédiate
- Pas d'étiologie précise retenue mais probablement symptômes dûs aux COV

Merci pour votre attention!